



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 5 / 0 9 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 4 / 1 0 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00472

## 1 Intitulé du projet

Amélioration de l'éclairage public sur le Sentier Littoral EST- CIREST

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté Intercommunale Réunion Est

Raison sociale

Collectivité territoriale

N° SIRET

2 4 9 7 4 0 0 9 3 0 0 0 6 0

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

MASSIP

Prénom(s)

Jean

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 d) Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés: le projet consiste en la rénovation/amélioration de l'éclairage sur le sentier littoral EST (Bras Panon, Saint-Benoît, Saint-André), site de loisirs/sportif prisé.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur le sentier littoral EST de la Réunion. Les communes concernées par le projet sont Saint-Benoit, Bras-Panon et Saint-André. Les travaux portent sur l'amélioration des réseaux d'éclairage public installés en 2015.

Travaux voirie: Les revêtements existants se situant sur le cheminement des fouilles en tranchée pour la pose des câbles de distribution d'éclairage public, la réalisation des massifs d'ancrage des nouveaux candélabres seront repris en réfection en grave pour les accotements et en béton fibré pour les chaussées et allées existantes en béton. De même, après la dépose de tous les appareils d'éclairage existants, des reprises en béton seront nécessaires et prises en compte dans le cadre des travaux.

Travaux éclairage: Le réseau d'éclairage public sera alimenté par des câbles souterrains de différentes sections, connectés sur divers circuits depuis des coffrets de commande et de protection et des coffrets de comptage anti-vandalisme. Les coffrets de comptage, de commande et de protection nécessaires à l'alimentation des nouveaux réseaux d'éclairage public seront remplacés par des équipements neufs anti-vandalisme. Afin de rester dans une politique d'économie d'énergie, l'ensemble des éclairages du sentier Littoral EST sera équipé de variateur de puissance.

#### 4.2 Objectifs du projet

Un diagnostic des systèmes d'éclairage existant, réalisé en décembre 2022 par les bureaux d'études BECR et CADRE, a démontré que l'ensemble des réseaux d'éclairage des secteurs concernés ainsi que les appareils de commande et de protection correspondants sont entièrement à reprendre (horloge astronomique en dysfonctionnement, luminaires hors service, état avancé de corrosion sur des mâts et tiges d'ancrage, bornes lumineuses détériorées ou vandalisées, problème de tension entre phase et neutre etc.).

Cette reprise permettra de mettre en conformité toutes les installations et de permettre une meilleure gestion de l'éclairage ainsi que de l'énergie. En effet, le réseau existant n'est plus conforme aux exigences des normes en vigueur et présente même sur certains secteurs de potentiels dangers pour les usagers.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux projetés relèvent du domaine VRD (Voiries/Réseaux divers). Ils comprennent notamment :

#### TERRASSEMENT GENERAUX ET VOIRIE:

Travaux préparatoires (installation de chantier), démolition et dépose des ouvrages existants, découpage des revêtements béton à la scie, béton dosé à 250 kg (reprise diverse), croisements de réseaux, réfection de chaussée revêtement en béton d'épaisseur 0.20 mètre (118 m<sup>2</sup> concernés), réfection de chaussée revêtement en grave 0/31.5 mm d'épaisseur 0.15 mètre (2840m<sup>2</sup> concernés), élagage soigné d'arbres (3 individus concernés sur le secteur de Saint-Benoît).

#### RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC:

Fouilles en tranchée pour réseau d'éclairage public , lit de pose et d'enrobage en sable, remblaiement tranchée en 0/31.5 mm, armoire de commande et de comptage éclairage anti-vandalisme, candélabre d'éclairage h : 5.00 m - LED 18 watts + massifs, candélabre d'éclairage h : 3.00 m - LED 18 watts + massif, lanterne LED 18 watts sur mât existant, projecteur encastré, option détection de présence, boîtier de dérivation étanche, pose de fourreaux, cablette de terre, controle par un organisme agréé.

Le projet prévoit un volume total de déblais (fouilles) de 1 345 m<sup>3</sup> : 730 m<sup>3</sup> pour les travaux sur Saint-André, 300 m<sup>3</sup> pour Bras Panon et 315 m<sup>3</sup> pour Saint-Benoit.

Le projet prévoit un volume total de remblais (lit de pose/enrobage en sable, remblaiement tranchée en 0/31,5 mm) de 1 310 m<sup>3</sup>: 730 m<sup>3</sup> pour les travaux sur St André, 265 m<sup>3</sup> pour Bras Panon et 315 m<sup>3</sup> pour St Benoit.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

A terme, le projet permettra la mise en sécurité du sentier littoral EST en terme d'éclairage avec l'amélioration et la mise en conformité des systèmes existants.

Le projet aura également un impact réduit sur l'avifaune nocturne en adoptant des LED monochromatique à faible puissance, des températures de couleur de 2.200 k, des détecteurs de présence et sans pollution lumineuse vers le haut (ULOR=0).

De plus, le projet prévoit des systèmes de variation de puissance selon l'heure de la soirée afin de privilégier une politique d'économie d'énergie : 100% jusqu'à 20h, 50% de 20h à 22h, 30% de 22h à 4h30 et 50% de 4h30 jusqu'à extinction.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'installation initiale du réseau d'éclairage public sur le sentier littoral EST avait fait l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime en 2014 : arrêté n°2014-24 annule et remplace l'AOT n°2013-64. L'autorisation avait été accordée pour une réalisation des travaux du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Selon le retour de la présente demande d'examen au cas par cas, le projet pourrait être soumis ou non à évaluation environnementale.

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Travaux sur Saint-André Travaux sur Bras-Panon Travaux sur Saint-Benoit	Environ 1 600 ml Environ 590 ml Environ 630 ml
Nombre de points lumineux installés ou remplacés :	145

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

### Communes traversées :

Le projet est situé sur trois secteurs distincts : communes de Saint-André, Bras Panon et Saint-Benoit.

### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU / le projet est concerné par les zonages suivants: N, AU, U et A.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

L'AOT du Domaine Public Maritime avait été accordé le 16 avril 2014 (DEAL/SADEC/ULPS/14.157)  
 Les travaux visés consistaient à implanter un réseau d'éclairage public sur certaines portions du sentier littoral Est : réalisation de tranchées pour la pose de câble, déroulage des câbles, remblaiement des tranchée, installation de candélabres sur des socles en béton, raccordement électrique au réseau

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sur Saint-André interceptent une ZNIEFF de type 2 : Etang de Bois rouge Les travaux sur Saint-Benoît intercepte une ZNIEFF de type 1 : Pointe du Bourbier (marine de Saint-Benoit)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le sentier littoral EST (Saint-André, Bras Panon, Saint-Benoit)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sur Saint-André interceptent la zone tampon d'un monument historique : cheminée dite "Le Colosse" (Cf. annexe 6), inscrite par arrêté du 27 juin 2002
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de Saint-André a été approuvé le 25/06/2014. Le PPR inondation et mouvement de terrain de Saint-André a été prescrit le 17/10/2018, le PPR Littoral le 18/11/2016
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les bases de données BASOL et SIS (secteur d'information sur les sols) consultée en 2023 sur géorisques.fr, aucun sol pollué n'est recensé sur la zone d'emprise directe du projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des prélèvements d'eau limités (réseau AEP) seront nécessaires en phase travaux pour la mise en œuvre du béton (15 m3)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un volume total de déblais (fouilles) de 1 345 m3 pour un volume total de remblais (lit de pose/enrobage en sable, remblaiement tranchée en 0/31,5 mm) de 1 310 m3.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les fouilles prévues sont de 1 345 m3. La mise en œuvre du projet nécessitera un apport de matériaux extérieurs au site (lit de pose/enrobage en sable, remblai 0/31,5 mm)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas la consommation supplémentaire d'eau en phase exploitation et s'implante sur un site déjà existant
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'élagage soigné de 3 arbres sur le secteur de Saint-Benoit.  Possibilité d'échouage d'Oiseaux marins nocturnes (en fonction de luminaires choisies et des temps d'éclairage)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'amélioration d'un réseau d'éclairage déjà existant et n'engendre pas de consommation d'espaces supplémentaires
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par (Cf. annexe 7) : - Aléa inondation: aléa faible à fort sur Saint André, aléa fort inondation sur Bras Panon et Saint-Benoit; - mouvement de terrain: aléa faible à fort sur Saint-Benoit, aléa faible à moyen sur Bras Panon, aléa faible à moyen sur Saint-André ; - Submersion marine : aléa faible à fort sur Saint-André, aléa fort sur Bras Panon et Saint-Benoit ; - Les 3 secteurs sont concernés par l'aléa recul du trait de cote
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, la circulation est impactée par la présence d'engins de chantier. En phase exploitation, le projet pourrait contribuer à une augmentation de la fréquentation de la zone (touristique, familiale, sportive) : l'incidence est néanmoins supposée négligeable.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase chantier : bruit des engins et des travaux limités à la durée du chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : vibrations causés par les engins, démolition des ouvrages existant et découpe de voirie à la scie mais impact limité à la durée du chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'amélioration des éclairages public sur le sentier littoral EST : 145 points lumineux seront mis en place /remplacés
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone relativement urbanisée et déjà concernée par des éclairages.
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : production de déchets inertes (évacuation de déblais liés aux fouilles, déchets de démolition béton) et déchets verts liés à l'élagage de 3 arbres.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'amélioration d'un réseau déjà existant et ne modifie pas l'usage du sentier littoral Est (site de loisirs/sportif)

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

A ce stade, l'expertise écologique et les potentielles autres dossiers réglementaires n'ont pas été réalisés.  
Diagnostic écologique: présence de flore protégée mais plantées, habitats favorables pour deux espèces d'oiseaux nicheurs protégés ubiquistes, corridor de survol des oiseaux marin nocturnes.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Peuvent être citées les mesures suivantes (non exhaustives) :

Phase travaux :

- conservation autant que possible de la végétation existante.
- suivi écologique pour être mis en place
- balisage de la flore protégée (plantées) à prévoir

Phase exploitation :

Afin de rester dans une politique d'économie d'énergie, l'ensemble des éclairages du sentier Littoral sera équipé de variateur de puissance ayant le fonctionnement suivant : 100% jusqu'à 20h, 50% de 20h à 22h, 30% de 22h à 4h30 et 50% de 4h30 jusqu'à extinction.

Le projet aura également un impact réduit sur l'avifaune nocturne en adoptant des LED monochromatique à faible puissance, des températures de couleur de 2.200 k, des détecteurs de présence et sans pollution lumineuse vers le haut (ULOR=0).

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voici quelques critères qui peuvent justifier l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale :

- Amélioration/réfection d'un réseau déjà existant,
- Emprise limitée du périmètre travaux (environ 2 820 ml) ;
- Accessibilité aisée du site pour les engins de chantier (sentier littoral)
- Choix de luminaires limitant les incidences sur la faune (orientation et température de couleur)

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Localisation du monument historique inscrit	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Risques naturels	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Diagnostic écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

Signé électroniquement par : Jean MASSIP  
Date de signature : 21/08/2023  
Qualité : DGST Transformation du Territoire et des  
Services à la Population



Signature du (des) demandeur(s)